



Auxerre, mercredi 24 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02960

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
Arrêté préfectoral n°DDT/USR/2023/0027

Feux d'artifices**Canal du Nivernais****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 14/07/2023 à 12:00 au 15/07/2023 à 09:00

- o Canal du Nivernais (sur le Bief n°58 de Magny)
entre les pk 132,588 (Aval écluse de Chatel) et pk 134,523 (Aval écluse de Magny) - Tout le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation « feux d'artifices » dans le bief de Magny le 14/07/2023. A cet égard les usagers devront être vigilants et respecter les prescriptions sur la zone et les plages horaires définies ci-dessus.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Nivernais - Yonne, 5, rue du Halage, 89000 AUXERRE
Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

Date limite d'affichage :

16/07/2023

Chef d'UTI

Signé

Vincent CHEVALIER